22me Année. — N° 4842 Bureaux : rue Nain, 1 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES Edition A Lundi 9 Juillet 1877

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 12.50
» » Six mois. . . 25.»
» » Un an . . . 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces : la ligne. . . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

COUR D'APPEL
DE DOUAI
DÉPARTEMENT DU NORD.

Par arrêt de la Cour d'Assises, séant à Douai, département du Nord, en date du vingt deux mai mil huit cent soixante-dix-sept, maintenu par la Cour de Cassation le 14 juin suivant :

Jules Labitte, âgé de 40 ans, taille d'un mètre 620 millimètres, cheveux et sourcils chatains, front bas, yeux gris, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint ordinaire, représentant de commerce, né et domicilié à Roubaix, accusé présent, convaincu de s'être rendu coupable de Banqueroute frauduleuse, pour avoir eu 1876, à Roubaix, étant commerçant failli, détourné ou dissimulé tout ou partie de son actif,

Avec circonstances atténuantes condamné à deux ans d'emprisonnement et aux frais du procès envers l'Etat.

En exécution des articles 591, 600 du Code de Commerce 402, 463, 401 du Code pénal, et 368 du Code d'Instruction criminelle.

Il a été ordonné que le présent arrêt sera publié et affiché suivant les formes établies par l'article 42, du Code de commerce, aux frais du condamné.

Pour extrait conforme,
Délivré à la requête de M. le Procureur-général.
Le Greffier en chef de la Cour d'Appel de Douai.
Signé : BRIGNET.
Vu : *Le Procureur-général*,
Signé : EM. JORANT.

13991

ROUBAIX 8 JUILLET 1877.

Quelle est votre République ?

La publication qui a été faite de la plupart des professions de foi de 1876, dans lesquels les candidats, aujourd'hui membres de la coalition radicale, s'appuyaient du nom du Maréchal, est un véritable coup de maître.

Elle a jeté le désordre dans la fourmilière.

C'est à qui expliquera, maintenant, comment il s'est emparé du patronage moral du chef de l'Etat; comment il a fait valoir à son profit l'influence de ce nom populaire. — « Personne de nous, disent les 363, n'a séparé la République du Maréchal; c'est autant le mot de République que le nom de Mac-Mahon qui a fait notre succès ! »

Suivent de longues dissertations sur les conditions de la lutte en 1876 et sur les incidents probables de la lutte en 1877.

Toutes les raisons du monde n'empêcheront pas que ce qui a été écrit par les candidats de 1876 ne soit écrit et qu'il ne soit vrai, absolument vrai, que c'est grâce à l'intervention du nom du maréchal de Mac Mahon que la grande majorité des candiaats, les deux tiers au moins, ont obtenu les suffrages des électeurs.

Qu'on se souvienne bien, en effet, de la campagne qui fut faite à cette époque avec M. Buffet, au pouvoir, et en face de lui la minorité républicaine de l'Assemblée nationale exploitant la fondation de la République à une voix de majorité. Que voulait M. Buffet. Une majorité conservatrice et constitutionnelle. Quel était à ses yeux le signe distinctif du conservateur ? C'était d'abord le respect des pouvoirs du Maréchal; c'était ensuite l'adhésion à la Constitution qui avait déclaré la République *provisoire*.

Les républicains se sont alors aussitôt emparés du nom du maréchal, ce qui leur enlevait le caractère d'opposants et ils ont affirmé la République dans des phrases dont l'ambiguité est encore facile à constater aujourd'hui. Avec le nom du maréchal, ils atténuaient le mot de République, si antipathique, dans bien des régions, aux masses conservatrices. Avec le nom du maréchal, ils créaient en quelque sorte une République présentable, acceptable; ils disaient que ce n'était point la République de M. Gambetta, qui connaissait à la Commune, ni la République de M. Thiers, qui conduisait à l'élection Barodet et au triomphe de l'Internationale.

C'est pourquoi les électeurs, hésitants d'abord et inquiets, se sont laissés entraîner. Ils ont pris, en réalité, la marchandise sur l'étiquette. Les distinctions établies par M. Buffet étaient trop subtiles. Elles ne saisissaient pas l'esprit, elles ne frappaient pas l'opinion. Les électeurs sont allés plus franchement à ceux qui mettaient nettement en avant le nom du Maréchal et le faisaient suivre discrètement du mot de République. Ils se sont dit que le Maréchal était une garantie suffisante contre les excès d'une République établie. Et sans s'inquiéter des hommes, de leur passé ou de leur caractère, ils ont voté avant tout pour celui qui devait exercer réellement le pouvoir.

Aux élections prochaines, l'équivoque ne sera plus possible.

Le nom de Mac-Mahon n'appartient plus aux républicains de 1876. Ceux-ci sont devenus des révolutionnaires, et le maréchal est l'ennemi déclaré des révolutionnaires. Qui ne sera pas contre lui sera contre lui, et qui sera pour lui sera contre la politique conservatrice et pour la politique radicale, — la politique déjà condamnée de M. Gambetta, en 1871, et de M. Thiers, en 1873.

Les « coalisés » du 16 mai, nous répondent fièrement : — « Eh bien ! nous ne parlerons que de la République, dans nos profesions de foi; cela nous suffira pour être élus ! » — Soit. Parlez de la République. Mais l'électeur vous demandera : Laquelle ?

En 1876, vous avez dit : « C'est celle du Maréchal de Mac-Mahon ! » En 1877, que répondrez-vous ? Comme il n'y a pas de République indépendante, unique, et qu'il faut fatalement que le régime soit personnalisé, qui désignerez-vous aux électeurs, confiants dans le Maréchal ? Désignerez-vous M. Thiers ? C'est une plaisanterie, M. Thiers a 80 ans, il n'a plus la vigueur et la santé nécessaires.— Nommerez-vous M. Gambetta ? Vous n'oserez pas, et c'est là votre homme, cependant; c'est votre nom, c'est votre drapeau !

Eh bien ! essayez !

Soyez sincères : avec ce nom-là, vous êtes perdus ! Même parmi les républicains convaincus, vous rencontrerez d'ardentes hostilités. Partout où vous serez obligés d'avouer que la coalition des 363 est son œuvre, aussi bien que les événements qui ont amené le 16 mai, vous succomberez !

La République, sans un homme d'autorité, sans la garantie d'une grande loyauté, sans le secours de l'élément conservateur, sans l'appui des masses qui travaillent, n'est pas un programme d'élection.

C'est une arme de trouble social et de guerre civile, — et c'est ce que vous représentez aujourd'hui.

La France vous repoussera.

M. Naquet fait des conférences en Belgique Voici l'analyse d'un passage d'un discours qu'il vient de prononcer à Bruxelles :

« On a compté sur la division du parti républicain; en effet, nous sommes divisés. Parmi nous, il y en a qui considèrent la République comme un but à atteindre; moi et mes amis nous n'y voyons qu'un moyen, qu'un outil *pour arriver à autre chose*. Après le vote de février, nous avons cru la République définitivement assise, et nous nous sommes divisés, nous avons lutté entre nous, *parce qu'un pays où on ne s'arrête pas divise, cesse ait la Chine*. Aujourd'hui que la République est menacée, nous suspendons nos divisions, quitte à recommencer nos querelles si nous triomphons. »

La République est un outil POUR ARRIVER A AUTRE CHOSE !

Electeurs des 363, vous êtes avertis !

Pour les 363

Nous avons composé, hier, l'affiche des candidats des 363, — en les mettant au défi de l'accepter.

Rappelons-la :

Électeurs !
Nous combattons le Maréchal de Mac-Mahon.
Nous ramènerons au pouvoir M. Léon Gambetta.

X.
Un des 363.

Mais il leur faut aussi une circulaire. En voici une que nous leur offrons :

Électeurs,

Nous voulons ramener M. Léon Gambetta au pouvoir. Le connaissez-vous bien ? Attaqué, calomnié par l'infime réaction cléricolégitimo-bonaparto orléaniste et mac-mahonienne, le grand citoyen a des amis qui ont su le dépeindre tel qu'il est. Ces juges impartiaux sont, dans la presse républicaine, le *Journal des Débats*; dans le monde politique, l'immortel Thiers, le sage Grévy et l'impartial Lanfrey.

Electeurs, n'oubliez pas les témoignagnes de ces grandes autorités :

« C'est un fou furieux. »
THIERS.

« Il a exercé la dictature de l'incapacité. »
LANFREY.

« Il mourra dans la peau d'un factieux. »
GRÉVY.

« Ce qui fait peur au pays, c'est sa République, c'est son drapeau, son parti, son langage. »
JOURNAL DES DÉBATS.

Et maintenant, électeurs, votez ! Vous connaissez celui qui doit être votre maître !

X.
Un des 363.

La Guerre d'Orient

Les échecs subis par les Russes en Asie ne peuvent plus être contestés. Les Russes ont été refoulés sur Kars, après avoir subi deux défaites sérieuses, l'une à Zewin et l'autre à Delibaba. On sait que l'objectif de l'armée russe était Erzeroum. Pour occuper cette place sur laquelle ils marchaient, les Russes s'étaient divisés en deux corps, l'un sous le commandement du général Louis Melikoff, l'autre sous celui du général Tergoukosoff.

Le corps du général Louis Melikoff, battu à Zewin, a été obligé de se replier sur Kars, après avoir subi des pertes considérables. Celui du général Tergoukosoff, battu à Delibaba, est en retraite sur Bayazid. Les Turcs les poursuivent. Faïd-Pacha cherche même à couper la retraite au corps de Tergoukosoff.

Quand à Moukhtar-Pacha, qui a battu le corps d'armée du général Louis Melikoff, il se dirige sur Kars, et il va en faire lever le siége. Il est probable que les Russes tenteront un dernier effort devant cette place. Car s'ils étaient obligés de se retirer subitement pour ne pas être cernés, leur armée d'Asie se trouverait singulièrement compromise.

En Europe, la situation des Russes est différente, 220 mille hommes ont passé le Danube, et les pertes que l'armée a subies ne paraissent pas considérables si on les compare à l'importance de l'entreprise. En traversant le Danube entre Nicopolis et Sistova, les Russes ont coupé l'armée turque dont les corps sont disséminés du Danube. Les Turcs pourront-ils, entre Viddin et Nicopolis, réunir un corps d'armée assez nombreux pour attaquer les Russes et les prendre en flanc. L'objectif des Russes paraît être jusqu'ici de marcher rapidement en avant pour se rapprocher le plus possible des Balkans et de livrer bataille avant que les Turcs ramènent du Monténégro puissent être mis en ligne.

Les forces dont disposent les Turcs entre Viddin et Nicopolis ne peuvent pas être toutes disponibles pour attaquer l'armée russe entrée en Bulgarie ; car elles sont menacées par les Roumains, qui tentent le passage du Danube entre Viddin et Kalafat.

Le corps d'armée turc de l'Est est en partie aussi immobilisé par les Russes, qui ont franchi le Danube de ce côté, et sont entrés en Dobrodja, où ils marchent sur la ligne de Tchernavoda à Kustendjé. C'est cette confiance qu'ont sans doute les Russes de l'impossibilité où se trouve l'armée turque de se concentrer qui leur fait entreprendre cette marche hardie avec deux corps d'armée qui peuvent l'attaquer sur ses flancs.

Le grand-duc Nicolas a traversé le Danube le 6 Il a établi son quartier général à Sistova.

L'armée russe qui a traversé Sistova s'est divisée en trois corps. Le corps principal marche sur Routschouk, le second sur les Balkans et le troisième sur Nicopolis.

Une bonne leçon.

M. Jules Compagnie, colonel du 16e chasseurs, qui appartient à une famille de Lille (1), a adressé la lettre suivante au *Républicain* de l'Allier :

Moulins, 30 juin.

Le numéro du journal le *Republicain de l'Allier*, portant la date de ce jour, annonce qu'une des musiques militaires de la garnison a joué au palais de l'évêché, dans la soirée du 28 courant : cette musique est celle du 16e régiment de chasseurs, et c'est pour fêter Mgr de Dreux-Brézé qu'elle a donné le concert dont vous parlez.

La responsabilité de M. le général de Biré mise en avant par vous, dans cette circonstance, doit être entièrement dégagée : absent depuis quelques jours, le général n'a pu donner son autorisation à une démarche qu'il n'eût pas manqué d'approuver, et à propos de laquelle interviennent fort singulièrement, dans votre article, les empiétements du clergé, et qui n'est, en réalité, qu'un hommage spontané rendu à un éminent et vénéré prélat par un chef de corps qui s'honore de l'accueil bienveillant et paternel qu'il a toujours reçu de notre digne évêque.

Il ne saurait vous échapper, monsieur, qu'un colonel est absolument maître de disposer de sa musique comme il l'entend, et je pense que vous signaler l'incursion de votre rédacteur dans mon petit domaine militaire, c'est mettre fin à une tentative qui n'a aucune chance d'aboutir

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Le colonel du 16e chasseurs,
J. COMPAGNIE.

Ajoutons que M. le général de Biré a adressé à M. le colonel des chasseurs la lettre suivante, dont le *Républicain* pourra faire son profit :

Moulins, 4 juillet 1877.

Mon cher colonel,

J'étais absent quand vous avez envoyé votre fanfare à l'évêché, à l'occasion de la fête patronale de notre digne évêque, Mgr de Dreux Brézé.

Je me hâte en rentrant de vous féliciter d'avoir agi dans cette circonstance comme les autres années, et d'avoir ainsi prouvé à Mgr de Dreux Brézé les sentiments de respect et d'affection que nous avons pour lui.

Recevez, mon cher colonel, la nouvelle expression de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

Général DE BIRÉ.

(1) M. le colonel Compagnie est fils de la sœur de M. Pierre Legrand, député du Nord en 1857, et, par conséquent, cousin germain de MM. Pierre et Géry Legrand.

M. Thiers et M. Louis Blanc.

De tous les spectacles douloureux, extraordinaire, scandaleux, auxquels il nous est donné d'assister, nous ne croyons pas qu'il en soit de plus triste que celui de l'alliance de M. Thiers avec le parti, nous ne dirons pas révolutionnaire, — M. Thiers est l'expression vivante de la révolution, ainsi qu'il l'a dit en pleine tribune, — mais du parti socialiste.

M. Thiers marchant à la remorque de M. Louis Blanc ou à ses côtés, se servant de lui ou lui obéissant ! Il y a dans cet accouplement monstrueux quelque chose qui confond et qui épouvante. On se demande avec terreur dans quels abîmes l'ambition et l'égoïsme, l'orgueil et la soif du pouvoir peuvent conduire les esprits les mieux doués.

Voit-on d'ici, marchant côte à côte, la main dans la main, l'auteur du livre sur la *Propriété* et l'auteur de l'*Organisation du Travail* !

Louis Blanc est un rêveur ! dit-on pour plaider les circonstances atténuantes en faveur du chef du socialisme moderne. Louis Blanc est un démolisseur! répondron-nous, comme Proudhon, comme Vermorel, comme Grélier.

Dans l'échelle des révolutionnaires comme dans celle des êtres, tous se tiennent. L'un est au premier échelon, l'autre est au dernier ; mais tous deux donnent la main au troisième qui est au milieu.

Donc il est puéril de faire des distinctions. En s'appuyant sur Louis Blanc le socialiste, M. Thiers s'appuie sur tout le bataillon des communalistes, une variété des socialistes, variété terrible, mais concourant au même but ; la désorganisation sociale, comme le poison et le fer concourent au même résultat : la mort de la victime.

Nous mettons au défi qu'on nous prouve le contraire.

La mission de l'Ecrivain

Monsieur Paul Féval a adressé la lettre suivante à un jeune écrivain de Toulouse qui lui avait demandé une préface pour son livre de début intitulé : *Pensées et Sentiments*. Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs ces vaillantes pages :

« Je vous remercie de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre recueil; je l'ai lu avec le plus grand plaisir et l'ai trouvé plein d'idées fort ingénieuses, la plupart du temps bien exprimées. Votre livre sent et pense comme le promet son titre. Il y a de l'esprit de l'*humeur*, du cœur; il connaît son monde et la vie. Les illusions, il croit les avoir jetées à la porte. C'est un livre que beaucoup de gens trouveront charmant, et ce n'est pas un livre inutile.

Mais pourquoi souhaitez-vous une préface de moi ? Parmi tant de bonnes pensées celle-ci est assurément médiocre. Je suis loin d'être un penseur! Pendant les cinq sixièmes de mon existence, j'ai mis l'une au bout de l'autre des milliers de pages frivoles qui craignaient la pensée comme le feu, et voilà que mes derniers jours se révoltent de plus en plus contre ce que les gens appellent « les penseurs », appelent « la pensée. » La pensée et les penseurs m'ont fait, un matin, si grande pitié que, pour les fuir, je me suis lancé à l'esprit perdu dans ce que la pensée dédaigne, dans ce que les penseurs détestent, dans ce qui est insensé autant que la pensée est étroite, dans ce qui est certain plus encore que la pensée n'est douteuse et doutante, dans la foi, tout au fond de la foi : non pas la foi qui discute et cherche, mais dans la Foi avec un grand F, celle des Innocents et des petits enfants.

***

Et j'y reste, étonné de cet ardent réveil qui a secoué ma lassitude à l'heure où j'écrivais le mot « FIN » au bas de ma vie.

Il ne s'agit point de moi, Monsieur, mais de vous, et je vous dis ces choses seulement pour vous faire comprendre combien j'espère que ma lettre puisse vous servir de préface. Votre livre parle de l'homme que vous connaissez très-bien, de l'amour que vous croyez très-bien connaître, des femmes que nous voyons tous différemment, et chacun de nous de cent manières diverses, selon l'heure et l'humeur; de l'esprit qui appartient à votre compétence, de la morale plus ondoyante et plus fugitive que la femme elle-même, de la *conduite* sur laquelle vous professez en maître, de la politique dont le fatiguant carnaval vous inspire d'excellentes boutades et que vous ne méprisez pas encore assez à mon sens; de toutes choses excepté de Dieu dont vous écrivez pourtant le nom dans des coins, comme si vous mentionnez un comparse ha butant son bout de rôle dans le drame l'humanité.

Bien des personnes sages admettent que mieux vaut suspendre ainsi Dieu à la patère avec les pardessus et les chapeaux que de l'injurier systématiquement comme le font avec tant d'autorité et de succès les penseurs qui cherchent leur clientèle au cabaret, « ce refuge des hommes libres, » ainsi que l'écrivait l'autre jour l'un d'entre eux. C'est bien possible, et cela ne me regarde pas. En somme, Dieu n'a pas plus besoin de vous que de moi. Je pourrais approuver, admirer même souvent ce qui est dans votre livre et ne m'inquiéter point de ce qui n'y est pas.

***

Mais, malheureusement, il y a dans votre recueil, une série de vingt pensées sur la mort et l'absence de Dieu se faisant ici sentir à tel point que ce chapitre est un enterrement civil. Après l'aveu que je vous ai fait tout-à-l'heure vous ne vous étonnerez point si j'ajoute que je ne me donne jamais le chagrin d'assister à ses solennités.

En conséquence, Monsieur, je ne pourrais vous y suivre sans protester, et cela ne se fait point dans les préfaces. Je serais obligé de vous dire que votre chapitre sur la mort est indigne de la mort et de vous. Ne vous fâchez point contre moi : votre livre m'a plusieurs fois inspiré une très-vive sympathie, mais je vous préfère la mort parce qu'elle est la seule amie qui mérite d'être passionnément aimée. « Mourir, dites-vous, c'est être arraché à l'espérance de vivre. » Dans ma croyance, il faudrait dire exactement le contraire. « La mort, ajoutez-vous, serait la plus cruelle des larronnesses, si en nous ravissant nos trésors les plus chers, elle ne nous laissait la résignation après le désespoir et l'oubli après la résignation. » Pardonnez-moi si je cite des pensées si faibles par elles-mêmes et si faiblement exprimées parmi tant d'autres qui sont excellentes et que je ne cite pas; mais c'est que je nie ici la majeure, la mineure et la conséquente.

La résignation *après la mort !* Et l'oubli ! Que Platon vous pardonne ! Ah ! certes, Monsieur, Crésusenhein et Mitaschümacher n'emporteront pas leur richesse bien ou mal acquise, au-delà des frontières de la vie ; mais vous, vous emporterez avec vous vos souffrances, si vous les avez bravement acceptées, et toutes les bonnes œuvres que certainement vous avez faites. Rien de créé ne retourne au néant. La résignation n'est que de ce monde. L'oubli ne peut pas exister. Il y a la justice d'où dépendent la récompense et le châtiment. Et c'est tout.

***

S'il n'y avait pas cela, Monsieur, il ne resterait qu'à brûler la cervelle des coquins qui boivent le sang des bonnes gens ici-bas.

Puisque les hommes patientent c'est qu'ils attendent, les uns avec la parfaite conscience de leur espoir, les autres par la force instinctive de la vérité. Et que serait cet espoir s'il se réduisait à une négation : l'oubli ?

Ah ! parler des hommes, des femmes, de l'amour, de la morale même, de la politique surtout, en sous-entendant Dieu, c'est possible, à la rigueur, mais je vous l'affirme, dans la mort si vous ne croyez pas en Dieu, niez Dieu ! La mort veut Dieu. Jamais elle n'échappe à Dieu. Et si un livre parle de la mort sans parler de Dieu, c'est qu'il a peur de l'innommable cohue des fuyards qui ont peur de Dieu.

PAUL FÉVAL.

LETTRE DE PARIS
(Correspondance particulière)

Paris, le 7 juillet 1877.

S'il fallait en croire certaines rumeurs complaisamment reproduites et amplifiées par tous les journaux de gauche, une rupture serait sur le point d'éclater entre le gouvernement et les bonapartistes. Ceux-ci élèveraient au point de vue électoral, des prétentions tellement exorbitantes qu'il serait impossible de leur donner satisfaction. L'alliance entre les groupes conservateurs serait sur le point de se rompre. Donc les gauches triomphent, etc. etc. Vous voyez d'ici, tout le parti qu'on peut tirer d'un pareil thème convenablement exploité.

Le malheur pour ceux qui colportent ces récits c'est qu'ils sont purement fantaisistes. Qu'il y ait eu à l'occasion de la répartition des candidatures officielles, des demandes exagérées non point seulement du côté des bonapartistes, cela est parfaitement exact ; mais ces discussions n'ont point la portée qu'on veut leur donner. Vous vous rappelez sans doute, qu'au lendemain du 16 mai, on faisait grand bruit de l'opposition de l'extrême droite. On a pourtant, fini par s'entendre ; soyez bien certain qu'il en sera de même avec les bonapartistes. Soyez bien assurés pourtant que l'union conservatrice n'est pas en péril et qu'il n'est pas question de modifications dans le cabinet. A force de l'assurer, les journaux des gauches finissent par y croire, mais cela ne devient pas plus vrai pour cela.

S'il fallait en croire certaines informations, le gouvernement aurait terminé aujourd'hui même, son travail de préparation de la liste des candidatures officielles. J'ai de très-sérieuses raisons de penser qu'il n'en est rien, encore bien que, comme je vous l'ai déjà écrit, le travail soit poursuivi avec activité. Il faut bien compter encore au moins huit jours, avant qu'on eût examiné toutes les propositions des préfets. On n'a point voulu faire le travail à la légère. Personne ne saurait en blâmer le gouvernement. La liste est, du reste, très-avancée et des personnes auxquelles elle a été communiquée, me disent qu'il suffit de la parcourir pour se convaincre que M. de Fourtou n'a pas, comme on le prétend, subi en cette circonstance l'influence bonapartiste, mais qu'il a tenu la balance très-égale entre les diverses nuances du parti conservateur.

Je suis autorisé à démentir de la manière la plus péremptoire, que la dernière circulaire envoyée par M. de Fourtou aux préfets, ait été accompagnée d'instructions confidentielles. Ce bruit a été mis en circulation par quelques journaux étrangers. Il ne repose sur aucun fondement.

Dans les cercles de la gauche, on s'occupe naturellement de ce qu'il y aura à faire, lorsque les élections terminées, la nouvelle Chambre sera réunie. Parmi les plans proposés, il y en a de tout-à-fait étranges. Je citerai celui-ci : Partant de cette idée que la gauche aurait la majorité, on s'est demandé s'il ne conviendrait pas d'invalider toutes les élections conservatrices sous prétexte qu'elles ont été faites sous le coup de pressions illégales. Sans doute, la dernière Chambre a bien donné quelques exemples de ce genre, mais enfin il y a bon nombre d'élections conservatrices qu'elle a été obligée d'enregistrer sans protestation et on ne voit guère comment, à moins d'un absolu déni de justice, elle pourrait encore exagérer son ostracisme. Il ne paraît donc pas qu'il y ait lieu d'attacher la moindre importance à cette théorie bien qu'elle ait été bien réellement proposée et soutenue et que spécialement le *Bien Public* s'en fasse l'écho dans son numéro d'hier soir.

On paraît avoir renoncé à poser dans le 3e arrondissement de Paris la candidature de M. Emile de Girardin et des instances sont faites en ce moment auprès de M. Hébrard, directeur du *Temps* pour qu'il consente à se présenter. On ne sait encore si ces démarches aboutiront. On croit même que M. Hébrard refusera bien qu'il ait certainement de très-sérieux titres à être député.

Les gauches reprochent très-vivement à M. le vice-amiral Fourichon sa nomination à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur. Elles prétendent que cette nomination est la récompense — pour un peu, elles diraient le salaire, — du vote émis au Sénat par l'amiral en faveur de la dissolution. La vérité est que M. le vice amiral Fourichon avait tous les droits possibles à la distinction dont il vient d'être l'objet, et que si quelqu'un est coupable, ce sont les ministères de gauche qui n'ont pas accordé à ce vieux soldat la récompense de ses signalés services.

Le *Bien Public* a raconté hier soir, une dramatique histoire. Un sergent de la garde de Paris s'était exprimé avec une certaine vivacité sur le compte du maréchal de Mac-Mahon. Ces propos ayant été rapportés à l'autorité militaire, il avait été question de faire passer le sous-officier en conseil de guerre. Après mures réflexions, il avait été décidé qu'on se bornerait à le priver de son grade et à l'envoyer en Algérie.

Je n'ai à ce sujet qu'un mot à dire, c'est qu'il n'y a pas un mot de vrai dans l'assertion du *Bien Public*.

Des avis transmis par le préfet de la Seine-Inférieure signalent une reprise très-sérieuse des affaires sur le marché des tissus.

La Cour des Comptes

Si une magistrature, en matière de finances, devait rendre des services à l'Etat, c'est bien celle de la Cour des Comptes.

Fondée en 1806, sous le ministère du comte Mollien, elle permettait à l'empereur Napoléon Ier d'exercer son coup-d'œil de maître sur tous les ressorts de l'administration publique, pour mieux obtenir ce qu'exigeaient ses vastes desseins.

Le comte Mollien qui, durant les excès de la Terreur, avait vécu en Angleterre, publiait, à son retour en France, deux volumes ayant pour titre : *Résultats de la Doctrine anglaise et de la Doctrine française en finances.*

C'était un examen comparatif des éléments qui justifiaient l'organisation et le système financier des deux pays.

William Pitt était alors le ministre qui dirigeait, en Europe, la diplomatie pour combattre Bonaparte comme il avait combattu Louis XVI en appuyant de tout son pouvoir l'élément révolutionnaire. C'était à l'école de ce grand ministre que Mollien devait emprunter des idées d'organisation financière pour les appliquer, par analogie, aux conditions politiques de son pays, tâche difficile qu'il sût remplir, en homme d'Etat, après le 18 brumaire.

Ce fut lui, qui inaugura dans son ministère la comptabilité en partie double, cette ingénieuse méthode à laquelle on doit l'ordre admirable et tous les contrôles possibles dans la fortune de l'Etat.

Pour bien se convaincre de l'utilité et du perfectionnement de la comptabilité publique dans la marche des opérations, il faut lire les écrits de l'honorable marquis d'Audiffret sur le système financier de la France et surtout son livre publié sur *la Fortune nationale et le Crédit public de* 1789 à 1873.

Continuateur du comte Mollien et devenu, en 1814, directeur des écritures de la comptabilité générale, le marquis d'Audiffret par des travaux incessants et un dévoûment sans égal, développa l'importance et l'utilité de la Cour des comptes pour contrôler, en dernier ressort, les finances de l'Etat, et garantir la bonne gestion des deniers publics, ne laissant plus aucun doute sur la sincérité, sur l'exactitude, et la légalité de tous les faits accomplis et déclarés par le gouvernement dans les documents soumis au jugement du pouvoir législatif.

Si, en effet, la Cour des Comptes est devenue l'arbitre souverain, en quelque sorte, de l'excellence de nos budgets et de l'action administrative, c'est aux perfectionnements apportés dans la comptabilité générale des finances ; c'est dans la bonne distribution et la concentration des services de la Trésorerie, unis à la perception des Impôts, qu'il faut attribuer ces heureux résultats.